



# BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

## Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du jeudi 17 novembre 2011

### Sont présents :

Michel Denoual, Christian Lemée, Yves Périon, Hubert Busson, Marie-Madeleine Le Thiec, Marie-Paule Burguin, Gilbert Duval, Béatrice Malgogne, Patrice Périon, Pascal Ravache, Jérôme Robin, Thierry Vaillant.

### Pouvoir :

Philippe Saloux donne pouvoir à Jérôme Robin  
Maryline Jugault donne pouvoir à Hubert Busson

### Excusé :

Mikaël Gombaudo

Gilbert Duval est nommé secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 20h00.

### Approbation du compte rendu de la réunion du 7 octobre 2011

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour : le dossier de créances irrécouvrables. Le Conseil donne son accord.

### 1- Budget investissement : décision modificative

Le Maire propose au Conseil d'adopter les décisions modificatives suivantes au budget investissement :

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
20	- 4 200,00	16	- 3 600,00
<b>Total</b>	<b>- 4 200,00</b>		
041	+ 3 600,00	041	+ 3 600,00
204	+ 600,00		
<b>Total</b>	<b>+ 4 200,00</b>		

Le Conseil Municipal, adopte ces décisions modificatives à l'unanimité.

## **2- Communauté de Communes du Pays de Redon : désignation de deux membres de la commission intercommunale des impôts directs**

La Communauté de Communes du Pays de Redon doit mettre en place une commission intercommunale des impôts directs composée de 11 membres dont le Président de la Communauté de Communes.

Chaque commune doit proposer deux personnes : un titulaire et un suppléant la liste obtenue sera soumise au Préfet qui désignera dix membres titulaires et dix membres suppléants

Le Conseil, à l'unanimité propose deux personnes de la commission des impôts :

- Claude LEMEE, titulaire
- Yves PERION, suppléant.

## **3- Indemnité du receveur municipal**

Tous les ans, le Percepteur de La Roche-Bernard reçoit une indemnité dite de « conseil ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le principe de cette indemnité, versée à Madame Nadine DE VETTOR, d'un montant de 405,43 euros brut calculé par les services fiscaux.

## **4- Prime du personnel**

Le Maire propose de verser une prime de fin d'année au personnel sur une base de 1 100 euros pour un temps plein.

Par ailleurs, il propose de relever le coefficient d'indemnité d'administration et de technicité de 2 à 2,5 pour le poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe, comme pour les autres postes.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

## **5- Ecole publique de Saint-Dolay : participation 2010/2011**

Deux enfants de Théhillac étaient scolarisés à l'école publique de Saint-Dolay pendant l'année scolaire 2010/2011. La commune de Saint-Dolay demande une participation financière d'un montant total de 967,62 euros.

Le Conseil, à l'unanimité, vote le montant demandé.

## **6- Syndicat du bassin de l'Isac : désignation d'un délégué suppléant .**

Il convient de désigner un délégué suppléant pour participer aux réunions du bassin de l'Isac. Pour mémoire le délégué titulaire est Monsieur Gilbert Duval.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, confirme Michel DENOUAL en tant que délégué suppléant.

## **7- Zone artisanale des Brivaudais**

Dans le cadre d'un projet de signalétique des parcs d'activités de la Communauté de Communes du Pays de Redon, celle-ci demande aux communes membres de nommer les rues à l'intérieur des zones d'activités.

Le Conseil, à l'unanimité, propose d'appeler la rue de la Zone Artisanale : « rue des Brivaudais ».

## **8- Circuit de randonnées pédestres**

Le Maire demande au Conseil de se prononcer sur le nouveau tracé de randonnées pédestres sur la commune, suite à une rencontre, en présence du maire, entre les associations de Chasse et Art Thé.

Le Conseil Municipal, décide :

- d'approuver le nouveau tracé du sentier pédestre,
- de proposer une traversée des Marais de vilaine, uniquement à partir de la coupe des foins, vers le 15 juin de chaque année.

## **9- Présentation des taxes**

Le Maire rappelle les taxes existantes ainsi que les exonérations en cours :

- taxe foncière sur bâti et non bâti
- taxe d'habitation

Ces exonérations pouvant être décidées ou diminuées, pour les nouvelles constructions et les familles nombreuses annuellement.

Après ce bref rappel, il propose aux conseillers d'échanger sur la taxe d'aménagement, regroupant :

- La taxe locale d'équipement (T.L.E.) → non votée sur notre commune
- La taxe départementale, pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme, et de l'environnement (T.D./CAUE)
- La participation pour l'aménagement d'ensemble (PAE) → non votée sur notre commune
- La taxe départementale des espaces naturels sensibles (TDENS ou taxe verte).

Le maire précise que cette taxe peut être votée ou revue chaque année avant le 30 novembre et souhaite qu'un travail soit réalisé pour mieux appréhender les incidences financières.

## **10- Divers**

### **10.1) Créances irrécouvrables**

Lors de conseil municipal du 8 septembre 2011, des montants ont été voté en non valeur concernant notamment des loyers impayés. Le montant voté ne prenait pas en compte les frais de poursuite, le Maire demande aux conseillers de se prononcer sur la nouvelle somme de 239,86 euros.

Le conseil donne son accord.

### **10.2) Assainissement collectif**

Pour les conseillers qui n'ont pu être présent, le Maire fait un résumé de la visite à Tréhorenteuc avec un assainissement collectif pour 350 équivalents habitants, et à Coëtquidan avec un système alternatif de station d'épuration pour 200 équivalents habitants.

Il propose éventuellement une autre visite à Lizio le samedi 10 décembre 2011.

### **10.3) Zones Humides**

Le Maire informe les conseillers, qu'une nouvelle carte va être éditée suite à un déplacement de la commission sur le terrain. Cette carte sera soumise à délibération lors du prochain conseil.

### **10.4) Plan Locale d'Urbanisme**

Après discussion, le Conseil Municipal décide de lancer l'appel d'offre pour un bureau d'étude début d'année 2012.

### **10.5) Commission « Bâtiments-voirie »**

Christian Lemée fait un résumé aux conseillers de la commission qui s'est déroulée le mardi 15 novembre 2011. Un bilan a été fait sur les travaux réalisés en 2011 et des propositions ont été faites sur les projets 2012 : sécurisation école, atelier technique, bureaux de la mairie et de la poste.

### **10.6) Cimetière – Columbarium**

Hubert Busson indique aux conseillers qu'un projet de règlement cimetière a été fait et qu'il est en étude auprès de Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Morbihan. Concernant le columbarium, les tarifs seront votés lors du prochain conseil.

### **10.7) Bâtiment « Bienvenue à bord »**

Une étude financière, réalisée par le Pact Arim, pour un projet de rénovation a été présentée au Conseil.

**Prochain conseil : le vendredi 9 décembre 2011 à 19h00.**

## **INFORMATIONS**

### **Vente de bois sur pied**

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie avant le 9 décembre 2011.

### **Vœux 2012**

La présentation des vœux aura lieu **le dimanche 8 janvier** à 11 heures 30 salle des « Mitaus».

### **Sapins de Noël**

Les « hospitalier d'Armor » vous proposent leur traditionnel sapin de Noël, le dimanche matin 11 décembre 2011 aux lieux habituels (l'Escapade et l'Eglise).

### **Chardons**

**2<sup>ème</sup> rappel** : par arrêté préfectoral, les propriétaires de terrains doivent traiter les chardons présents sur leur parcelle.

### **Liste électorale**

Les nouveaux habitants ont jusqu'au 31 décembre pour s'inscrire sur la liste électorale de la commune.